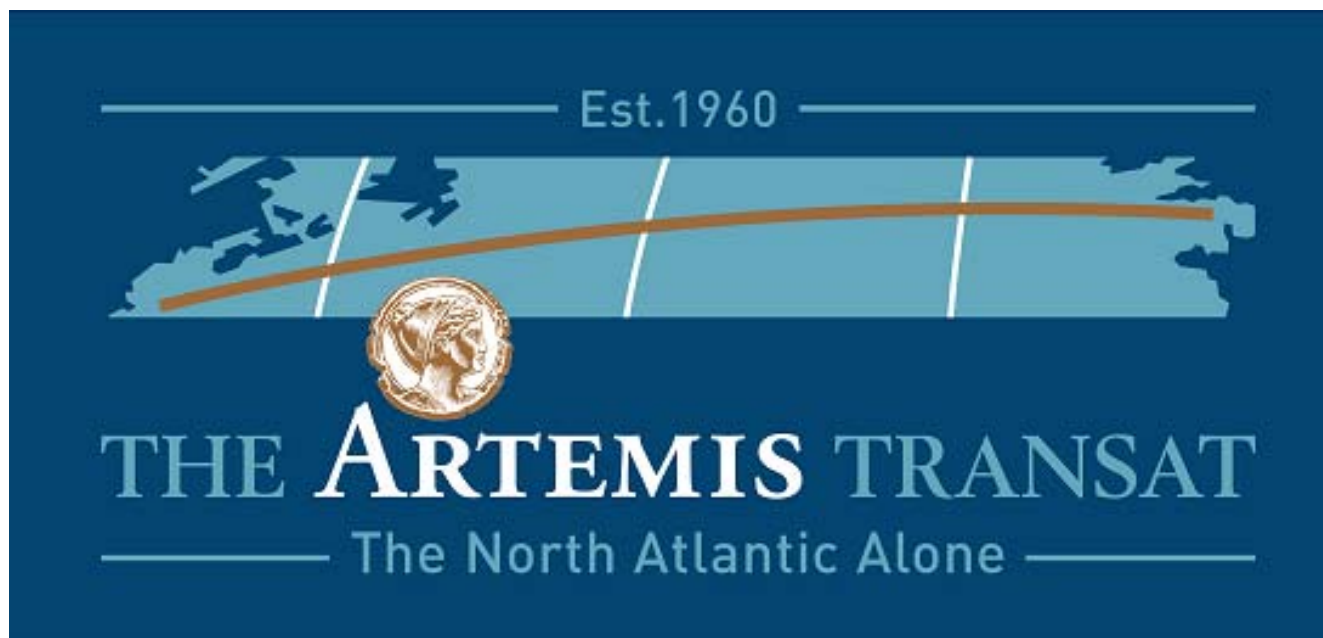


AVIS DE COURSE

Version uniquement pour la Classe 40'



" The Artemis Transat "

TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE 2008

(Etablie en 1960 comme la première course transatlantique en solitaire,
connue depuis sous le nom de l'OSTAR,
et re-baptisée « The Transat » en 2004)

« Un Homme, Un Bateau, L'Océan... » Blondie Hasler, 1960

**13^{ème} Edition,
Départ le 11 Mai 2008**

ORGANISATION : OC EVENTS LIMITED
(OC Events)
Affilié à la Royal Yachting Association, RYA

Cowes Waterfront, Venture Quays, Castle Street,
East Cowes, Isle of Wight PO32 6EZ, Angleterre
Tel: +44 (0) 870 063 0218 / Fax: +44 (0) 207 681 2912
E-mail: info@theartemistransat.com

PROPRIETE ET MANAGEMENT PAR :



INTRODUCTION

AVIS DE COURSE

1. INTRODUCTION
2. ENTITES
3. REGLEMENT
4. SKIPPERS
5. BATEAUX
6. IDENTIFICATION
7. MATERIEL DE SECURITE SUPPLEMENTAIRE
8. LA COURSE
9. PROCEDURE D'INSCRIPTION
10. POSITIONS ET SUIVI
11. TEMPS LIMITE
12. CLASSEMENT
13. PRIX
14. OBLIGATIONS DE DEPART ET D'ARRIVEE
15. MEDIA
16. PAVILLONS, MARQUAGES, ETC...
17. RESPONSABILITÉ DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE, DES
PARTENAIRES ET DES PARTICIPANTS
18. DIVERS

Annexe 1: DATES CLEF

Annexe 2: HORAIRES DE MAREE

Annexe 3: QUEEN ANN'S BATTERY HARBOUR

Annexe 4: BULLETIN D'INSCRIPTION

Annexe 5: ACCORD DU PACKAGE DU CONTENU PUBLIE

Annexe 6: LOGO DE LA COURSE

Introduction

Cette version de l'Avis de Course est adaptée à la Class 40'. Une autre version est faite pour la classe IMOCA.

La version officielle des instructions de course est la version anglaise, la version française n'est qu'une aide

"The Artemis Transat" est officiellement inscrite au Championnat Class 40' 2008.

Inscription

OC Events réserve l'événement exclusivement à deux flottes de monocoques : les 60 pieds IMOCA et les Class 40, formant une excellente combinaison entre la classe prééminente de la course au large et une classe formée à la fois de coureurs au large professionnels et d'amateurs accomplis et déterminés.

Un mélange d'innovation, de technologie, de compétition de haut-niveau et un fort esprit d'aventure et de défi humain !

Ce sera la première fois, depuis l'arrivée des multicoques dans la transat que la course sera dédiée uniquement aux monocoques.

Principes Media pour "The Artemis Transat" 2008

L'histoire de la transat contribue à renforcer la valeur sportive de cette 13^{ème} édition.

"The Artemis Transat" étant exclusivement réservée aux monocoques en 2008, les classes IMOCA et Class 40' seront le centre d'attention des medias. Cela devrait permettre aux sponsors des participants d'augmenter leur retour media de manière significative, étant donné que jusqu'à présent les multicoques bénéficiaient de 70% de la couverture médiatique de l'événement.

L'objectif de l'équipe media d'OC Events est d'aider les concurrents à obtenir un maximum de couverture médiatique avec le minimum de règles. Les équipes seront encouragées et assistées par OC Events pour générer la plus grande couverture media sur leurs propres marchés.

Entre autres, OC Events a l'intention d'utiliser la nationalité des participants comme outil de communication pour optimiser une couverture internationale pour les concurrents et la course.

**"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...**

Chaque équipe sera propriétaire du contenu image produit à bord du bateau pendant la course. Cependant, l'équipe donnera le droit à OC Events et aux partenaires de l'évènement pendant la durée de la course et ce jusqu'au 31 Mai 2009, d'utiliser les images et leur contenu comme matériel promotionnel et support pour la communication de l'évènement vers le grand public. De plus, les images et le contenu de l'édition 2008 de la course pourra être utilisée par l'organisateur pour la promotion d'éditions futures.

Considérations relatives a la date

Une réduction du temps passé au port d'accueil, avant et après la course aidera les plannings des équipes et réduira également les coûts pour tous les participants.

Les dates de départ étant limitées par les horaires de marées à Plymouth, le départ ne pouvait être organisé que sur deux week-ends en Mai. De plus, suite aux expériences de 2004 où le premier monocoque a terminé lors du match d'ouverture (France-Angleterre) de l'Euro 2004, il a été pris en compte l'actualité sportive du moment et en particulier l'Euro de football 2008.

Les organisateurs, OC Events

OC Events a de nombreuses années d'expérience (projets de course, organisation d'évènement et tentative de record, tels que la précédente The Transat en 2004 (<http://2004thetransat.com>), la mise en place du circuit Asia Record (<http://www.asianrecordcircuit.com>) au printemps 2006, , la iShares Cup en 2006 (<http://www.isharescup.com>), et la Barcelona World Race en 2007 (<http://www.barcelonaworldrace.com>)). Le niveau d'expérience au sein de l'équipe et les retours reçus des équipes, des sponsors et des médias sur ces événements positionnent l'équipe d'organisation de manière très forte pour gérer cet événement exceptionnel en 2008. L'édition 2004 a représenté un investissement significatif de la part d'OC Events, et il faudra de nombreuses éditions futures pour le rembourser.

Partenaires

Etant données les circonstances dans lesquelles OC Events a repris le management de The Transat, la course de 2004 a été organisée en temps limité et avec des moyens limités. Grâce aux quatre années d'expérience supplémentaires au sein de l'équipe d'organisation, l'évènement a eu plus de temps pour trouver un fort groupe de partenaires. Cela nous donne non seulement un soutien financier plus fort pour la course (permettant également de provisionner des prix pour la première fois dans "The Transat") mais cela nous apporte également plus de moyens pour attirer les médias.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Aspects commerciaux

En accord avec l'Association Class 40' et ses représentants, les prix seront repartis de la façon suivante :

Prix

Le montant des prix augmentera proportionnellement au nombre de concurrents de la Class 40 présents sur la ligne de départ.

Le montant total sera calculé de la façon suivante : 1 000€ multipliés par le nombre de Class 40' au départ, et sera reparti entre les 6 premiers (Voir détail AdC 13).

Il y aura également des prix supplémentaires décernés, dont le temps le plus rapide au phare d'Eddystone.

Paievements à la classe

De 15 à 20 class 40' présents au départ, OC Events paiera 15 000€ TVA inc. à l'Association Class 40'.

Au dessus de 20 class 40' présents au départ, OC Events paiera 25 000€ TVA inc. à l'Association Class 40'.

Limite du nombre d'inscrits

Le nombre de places disponibles à Queen Ann's Battery harbour est limité. Seuls les vingt-cinq premiers Class 40' inscrits seront amarrés dans la marina et un maximum de 30 Class 40' pourront être acceptés au départ de "The **Artemis Transat**" (à la discrétion de OC Events). Au delà de vingt-cinq Class 40', les cinq derniers bateaux inscrits seront au mouillage à l'extérieur de la marina.

Soutien opérationnel pour la flotte Class 40'

Equipe liaison dédiée

Les équipes Class 40' auront un accès direct à une équipe de liaison ayant l'expérience de l'édition 2004 et de la Barcelona World Race et une expérience significative du fonctionnement des classes. Cette équipe sera agréementée par le soutien local d'agents sur place à Plymouth et à Marblehead qui pourront aider à répondre aux questions des équipes dans chaque port.

Package Météo

Chaque équipe aura accès à des informations Météo fournis par Meteo Strategy.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Package **OCTracker**

OC Events fournira à chaque bateau un *OCTracker* standard, système de positionnement autonome et déjà testé sur de nombreuses courses au large, telles que Velux 5 Oceans, Fastnet et Barcelona World Race.

De plus, le Standard C obligatoire (non fourni) sera utilisé comme outil de sécurité et comme secours, si nécessaire pour le suivi du bateau.

Site Internet

Les concurrents auront leurs propres espaces sur le site officiel de la course.

Cet espace pourra comprendre des images de l'équipe, le logo du sponsor principal et un lien vers le site du concurrent (tant que le concurrent met sur son site un lien retour vers le site de la course). De plus, tout le contenu média des concurrents (photos, vidéos, audio et texte) sera promu via le site internet officiel. Un package complet sur la publication du contenu internet sera fourni à chaque équipe, incluant les informations sur le classement, les graphiques du suivi de la course, des « breaking news » en français et en anglais, des faisceaux via RSS et XML.

Voir annexe 5 pour l'accord du package sur la publication du contenu.

Communications du bateau

OC Events essaiera de contacter chaque bateau au moins une fois tous les deux jours pour une vacation radio. Cette interview sera enregistrée et distribuée aux équipes et aux médias par OC Events.

Aménagement portuaire

Amarrage: OC Events fournira à chaque équipe (25 bateaux maximum) une place au port gratuite dans Queen Ann's Battery Harbour à Plymouth, pendant les 9 jours qui précèdent le départ de la course et jusqu'à 7 jours après l'arrivée du premier bateau à Marblehead. A QAB's Harbour, les bateaux seront amarrés à couple le long d'un ponton et à Marblehead, les bateaux seront uniquement au mouillage. Bien que des contraintes existent dans les deux ports de départ et d'arrivée, chaque bateau aura normalement accès à l'eau, l'électricité et wi-fi partout où cela sera possible.

L'amarrage à Plymouth sera géré sur le principe de premier arrivé, premier réservé.

Espace technique: A Plymouth, chaque équipe aura droit à un emplacement pour au moins une camionnette. Un espace bureau sera disponible et sera partagé entre les équipes.

A Marblehead, l'espace disponible sera plus limité. Toute équipe souhaitant avoir un container devra faire une demande auprès de OC Events au moment de l'inscription.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Espace commercial : Un espace public dans le village de la course sera offert à tarif négocié pour chaque équipe avec accès libre aux espaces privatisés mais partagés de la course.

Espace Relations Publiques: Les services de relations publiques VIP pour les équipes seront plus importants qu'en 2004. Le package Plymouth sera très différent des éditions précédentes, incluant un village dans le centre-ville, près des bars et des restaurants et un package d'animations complet. Les détails de ces offres seront disponibles fin 2007.

Espace événementiel : Au cours des 9 jours à Plymouth, les équipes auront accès aux infrastructures publiques de l'événement pour accueillir leurs propres événements (scène/micro et hauts-parleurs/ zones publiques).

Le Royal Western Yacht Club (le RWYC est le Yacht Club qui a créé la course en 1960) accueillera la Class 40s et mettra à disposition de nombreux services pour les skippers et leur équipe.

Hôtels: OC Events fournira aux équipes le détail des packages négociés auprès des hôtels locaux pour les skippers et leurs équipes.

Minimiser les obligations sur les bateaux de course

Bien qu'OC Events veuille créer le spectacle ultime dans les villes de départ et d'arrivée, nous comprenons les limites de temps et de personnel de chaque équipe. Bien que des services seront en place du début du week-end férié avant l'événement, les équipes ne sont obligées d'être au port officiellement qu'à partir du Dimanche 4 Mai à 20h00TU.

Si un intérêt suffisant pour un pré-événement apparaît, il sera alors organisé le Jeudi 8 Mai à Plymouth Sound pour la Class 40. Merci de nous signaler votre intérêt en remplissant votre bulletin d'inscription (voir Annexe 4)

Minimiser les obligations des Skippers

Connaissant la pression subie par un skipper solitaire avant-course, tous les efforts seront faits pour minimiser les engagements des skippers à Plymouth. Les détails exacts des engagements seront précisés dans l'avis de course.

Visibilité des sponsors des concurrents

Tous les efforts seront faits pour que la visibilité des sponsors des concurrents soit aussi grande que possible pendant toute la durée de la course, sur le village de la course, dans le centre de presse, dans les espaces VIP et sur tout matériel promotionnel et en ligne.

Licence du logo de la course

La propriété intellectuelle, incluant (sans limitations) les logos, marques déposées, liens internet et marques appartient à OC Events. OC Events donnera gratuitement à toutes les équipes le droit d'utiliser le logo "The

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Artemis Transat sur tout leur matériel de communication, vêtements du skipper et de l'équipe à terre, matériel promotionnel et équipementier jusqu'au 31 Mai 2009. Cette licence ne s'étend absolument pas à des objets qui seraient vendus, même à prix coûtants, en interne ou en externe du projet ou du sponsor du projet. Dans le cas où une équipe souhaiterait utiliser le logo de la course à des fins commerciales, OC Events discutera en toute honnêteté d'un accord de licence. Les articles de la ligne de vêtements officielle seront disponibles, et personnalisables à prix réduits pour les équipes chez le fournisseur officiel de vêtements de la course.

Tout opération publicitaire menée par un concurrent ou ses sponsors qui utilise :

- un élément de cette propriété intellectuelle
- ou réfère à l'organisation de la course, nom de la course, logo, personne, idée, service ou produit de "**The Artemis Transat**",

différents en forme à celui établi dans l'annexe 1 des RRS (règle 23.3.1(b)) devra recevoir un accord écrit de la part des organisateurs. Le non-respect de cette règle pourra résulter dans l'exclusion possible de la course.

Pré-course de Bretagne à Plymouth

Un prologue de Bretagne à Plymouth est envisagé le week-end avant le départ de "**The Artemis Transat**".

Résumé

OC Events a fait tout ce qui était en son pouvoir pour réduire les engagements des équipes (temps aux ports d'accueil réduits économisant des frais d'hébergement, obligations des skippers minimales), optimiser la couverture media (sélection de la flotte offrant une augmentation de la couverture media, timing, respect des sponsors des bateaux, technologie telles qu'OCTracker), réduire les coûts (économie de temps en dehors des bases, info météo).

En 2004, OC Events a sauvé ce célèbre événement et investi lourdement pour assurer sa pérennité.

En 2008, il existe une flotte extraordinaire, une histoire et un package pour attirer les meilleures équipes à Plymouth en Mai : activité media accrue, excellentes opportunités VIP au départ et à l'arrivée, une compétition sportive inédite dans le monde de la course au large, prize-money pour la première fois, un village de course en centre ville à Plymouth Sutton Harbour, et une équipe entière dédiée à organiser la meilleure course au large jamais organisée.

Un package attractif par rapport à l'événement de 2004 et autres événements similaires.

AVIS DE COURSE

1. INTRODUCTION

1.1. Avis de Course :

Cet Avis de Course remplace tout autre document distribué précédemment par OC Events Ltd, en rapport avec la course transatlantique en solitaire de Plymouth, Angleterre à Marblehead, USA.

Pour simplifier, cet Avis de Course sera, à partir de maintenant, nommé AdC.

1.2. Les organisateurs :

OC Events Limited est l'autorité organisatrice de l'événement, en affiliation avec la Royal Yachting Association, RYA.

Créée en 2003, OC Events est responsable de la gestion et de la promotion d'événements nautiques professionnels. Son portfolio comprend :
The Transat : La transatlantique en solitaire la plus ancienne du Royaume-Uni vers les Etats-Unis.

La Barcelona World Race: En double, autour du monde sans escales

Le Championnat Extreme 40 Sailing : Championnat européen pour les catamarans de 40 pieds

Asia Record Circuit: Circuit de records asiatique du Japon à Singapour

La société offre l'expertise globale nécessaire pour répondre aux demandes de tous les acteurs de l'événement, des concurrents aux sponsors en passant par les medias.

www.OCEvents.org <<http://www.OCEvents.org>>

OC Events est l'une des sociétés du groupe OC Group. Les détails des autres sociétés du groupe sont disponibles sur : www.ocgroup.com

<<http://www.ocgroup.com>>

Pour simplifier, OC Events Ltd sera connu sous OC Events.

1.3. Nom :

Le nom officiel pour cet événement est "*The Artemis Transat*".

NB: La marque déposée « The Transat » est enregistrée en Europe par le Bureau de Propriété Intellectuelle. Réf: Community Trade Mark E3873908, enregistré le 10 Avril 2006, Classes 16, 41, en anglais et en français.

1.4. Calendrier de course :

"*The Artemis Transat*" est un événement officiel du Championnat Class 40.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

1.5. Parcours :

"The Artemis Transat" mènera les équipes sur la traditionnelle route Nord Atlantique entre l'Angleterre (Plymouth) et les Etats-Unis (Marblehead).

1.6. Textes & Langue:

La langue officielle pour tous les sujets en relation avec la course sera l'anglais et, sauf si stipulé différemment ci-dessus, en cas de conflit, la version anglaise prévaudra.

Les versions françaises seront fournies mais ne devront en aucun cas remplacer la version anglaise.

1.7 Horaires :

Tous les horaires fournis dans cet Avis de Course (et tout avenant futur), et dans les Instructions de Course sont donnés en heures locales de Plymouth avant le départ et en TU pendant la course.

2. ENTITES

2.1. Management de course :

OC Events a engagé Sylvie Viant au poste de Directeur de Course, soutenue par son équipe de l'UNCL, pour gérer les aspects sportifs de l'événement dans son ensemble. Un représentant sera désigné prochainement pour être spécifiquement dédié à la Class 40'.

OC Events a engagé Christine Salen au poste de Directeur Sportif pour tous ses événements, avec la responsabilité de faire le lien entre les skippers et les représentants de la Classe 40.

2.2. Comité de course :

Un comité de course sera nommé pour gérer les opérations de départ et d'arrivée de l'événement pour la Class 40', le timing et le classement. La liste de ses membres sera publiée dans les Instructions de Course.

2.3. Jury International :

Un Jury International sera mis en place. Le Jury International sera constitué avec l'autorisation de la RYA. La liste de ses membres sera publiée dans les Instructions de Course. Ce Jury sera nommé en accord avec l'Annexe N ISAF RRS.

2.4. Système de pointage et classement :

René Boulaire, sera responsable de gérer les données reçues via les systèmes de suivi. Il créera le classement quotidien et la mise à jour des positions pour

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

les équipes, les medias, le site internet mais aussi pour la sécurité et la supervision de la course.

3. REGLEMENT

- 3.1. La Course sera régie par les textes en vigueur des documents ci-dessous. En cas de litige, chaque document prévaut sur le suivant :
 - 3.1.1. Les Instructions de course et ses avenants éventuels
 - 3.1.2. Le présent Avis de Course et ses avenants éventuels
 - 3.1.3. Les règles de jauge et de sécurité **Class 40'** 2008 pour la classe des monocoques Class 40', qui comprend le règlement Offshore Special Regulations (OSR) sous une forme modifiée, ainsi que les règles du Championnat Class 40' et toute modification faite aux règles de Classe avant le 1er octobre 2007.
 - 3.1.4. Les Règles de Course de l'International Sailing Federation (ISAF) 2006/2008, dénommées ci-après RCV, sauf les règles modifiées en § 3.2 de l'Avis de Course. L'épreuve est classée «épreuve spéciale » conformément à l'article 20 ISAF et se court donc en catégorie C.
 - 3.1.5. La partie B du Règlement International pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)
- 3.2. Les RCV suivantes sont modifiées :
 - 3.2.1. Règles du Chapitre 2 (quand les voiliers se rencontrent) : ne s'appliquent pas entre le coucher et le lever du soleil, ou par mauvaise visibilité. Elles sont remplacées par la Partie B (règle de barre et de route) du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM).
 - 3.2.2. Règle 35 (Temps limite) : modifiée au paragraphe 11 de l'AdC
 - 3.2.3. Routage Météo: Le routage météo ou toute autre forme similaire d'assistance extérieure n'est pas permise. Une déclaration concernant le respect de cette règle doit être signée par chaque skipper, par le sponsor principal et par le chef de projet avant **18h00 le 9 Mai 2008**. Le manquement à cette obligation de signer la déclaration dans les temps sera considéré comme un abandon de la course.
 - 3.2.3.1. Chaque bateau recevra gratuitement et de façon régulière des informations météo précises (plus d'informations sur le contenu seront détaillées ultérieurement après discussion avec la Class 40')

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

- 3.2.3.2. Assistance Médicale : une assistance médicale verbale sera autorisée. Tout contact avec un expert médical, en dehors de l'Équipe Médicale de la Course, devra néanmoins être indiqué à la Direction de Course.
- 3.2.3.3. Contenu Media : Les bateaux ont la possibilité, à certains endroits du parcours, de transmettre des pellicules photos ou des cassettes vidéos à un bateau officiel. Les bateaux officiels peuvent également fournir aux bateaux des cassettes ou du matériel media afin de garantir la continuité des opérations de communication. Ce réapprovisionnement ne sera autorisé qu'à la discrétion de la Direction de Course, et lorsqu'il sera entrepris par un bateau presse officiel, ce réapprovisionnement ne sera pas considéré comme assistance extérieure.
- 3.2.3.4. Les bateaux doivent compléter le parcours entier de façon indépendante et ne doivent pas délibérément naviguer en convoi ou chercher à obtenir un accompagnement de quelque manière que ce soit. Pendant cet événement, les bateaux ne doivent avoir aucun contact physique avec d'autres navires ou avion, sauf en cas d'urgence.
- 3.2.3.5. Tous les bateaux peuvent revenir à Plymouth pour réparer et éventuellement prendre un nouveau départ dans les 72 heures suivant l'heure de départ, sans pénalité.
- 3.2.4. Règle 44 (Pénalités pour infraction au chapitre 2) : modifiée dans les Instructions de Course
- 3.2.5. Règle 47.1 (Limitation de l'équipement) : modifiée au paragraphe 7 de l'AdC.
- 3.2.6. Règle 50.2 (Tangons de spinnaker) : ne s'applique pas
- 3.2.7. Règle 51 (Déplacement de lest) : Supprimer la première phrase et la remplacer par : "Tout déplacement de poids dans le but de modifier le réglage ou la stabilité est autorisé dans les limites suivantes : à l'intérieur du bateau, à l'exception des batteries, tous les autres éléments lourds pouvant endommager le bateau ou blesser l'équipage doivent être solidement attachés en permanence, sauf lorsqu'ils sont déplacés. La nourriture, les bidons d'eau et de fuel, le matériel de sécurité (sauf les radeaux de survie), l'accastillage et les pièces de rechange peuvent être rangés dans des boîtes et déplacés s'ils sont solidement amarrés au bateau. Les voiles peuvent être déplacées librement. Les sacs à voiles ne doivent pas pouvoir retenir l'eau".

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

- 3.2.8. Règle 52 (Energie manuelle) : *Modifiée "Les voiliers sont autorisés à employer une énergie autre que manuelle pour utiliser un pilote automatique. Cette énergie peut aussi servir à remplir et/ou vider le ballast "*.
 - 3.2.9. Règle 54 (Étais avant et point d'amure des focs) : ne s'applique pas
 - 3.2.10. Règle 61 (Exigences pour réclamer) : modifiée dans les Instructions de Course
 - 3.2.11. Règle 62 (Recours): Modifiée dans les Instructions de Course
 - 3.2.12. Règle 63 (Audience): Modifiée dans les Instructions de Course
 - 3.2.13. Règle 64 (Décisions): Modifiée dans les Instructions de Course
 - 3.2.14. Matassage sur le pont : bien que cela ne soit pas encouragé, le matassage sur le pont est autorisée. Les sacs a voile devront être conçus de façon à permettre une évacuation rapide de l'eau et être attachés au pont en toute sécurité. L'utilisation des bases des chandeliers seuls est interdite.
- 3.3. Seuls les documents énumérés au § 3.1 de l'AdC, ainsi que les notes et prescriptions écrites et signées par le Président de la Direction de Course et/ou du Jury International ont une valeur officielle.
 - 3.4. Les décisions du Jury International seront sans appel.

4. SKIPPERS

- 4.1. La course se court en solitaire. Chaque bateau doit avoir la même personne à bord pendant toute la durée de la course, en respect de la règle ISAF 41.
- 4.2. Tout skipper ayant embarqué une ou plusieurs personnes ayant besoin d'assistance dans le cadre de cette règle 41, devra les débarquer le plus rapidement possible et devra suivre toutes les instructions de la Direction de Course. La personne embarquée ne doit à aucun moment permettre de faciliter la progression du skipper vers la ligne d'arrivée, de quelque manière que ce soit.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

4.3. L'âge minimum de participation est **18 ans** au **11 Mai 2008**.

4.4. Il va de la responsabilité de chaque skipper de s'assurer qu'il emmène avec lui les documents nécessaires pour entrer aux Etats-Unis, incluant un passeport et un visa d'entrée. En particulier, et surtout à cause des renforcements des procédures d'entrée aux USA, les skippers doivent bien vérifier qu'ils possèdent les documents nécessaires à l'entrée sur le territoire américain. Toutes les équipes devront envoyer par e-mail ou par fax des photocopies de leurs visas à OC Events avant 23h59 le 30 Avril 2008 au plus tard, et l'inscription à la course pourrait lui être refusée s'il ne se plie pas à cette exigence. Les documents originaux devront être présentés à OC Events avant 18h00 le 8 Mai 2008.

NB : Toutes les nationalités arrivant par bateau sont actuellement obligées de présenter un visa d'entrée pour entrer aux USA. Nous recommandons de prévoir l'obtention de vos visas suffisamment en avance, car cela pourrait avoir pour conséquence :

- Le refus d'OC Events d'accepter le skipper au départ de la course
- Le refus de l'immigration américaine d'accepter l'entrée du skipper sur le territoire, après l'arrivée – OC Events ne prendra aucune responsabilité si cette situation se présentait.

4.5. Il est de la responsabilité du skipper de s'assurer que tous les documents nécessaires lui permettant de courir selon les règles de son pays sont bien en ordre.

4.6. Chaque skipper devra avoir participé à un stage médical et de survie au cours des cinq (5) dernières années. Ce stage devra être approuvé par l'ISAF. Une photocopie du certificat confirmant la réalisation de ce stage devra être fournie à la Direction de Course avant **18h00** le **8 Mai 2008**.

4.7. Chaque participant devra posséder une assurance responsabilité civile, d'une valeur minimum de £2million (deux millions de Livres Sterling), qui devra être valide jusqu'au 30 Juin 2008. La preuve écrite de cette assurance, de la part d'une compagnie d'assurances acceptable pour les organisateurs, devra être fournie avec tous les détails de l'inscription avant **18h00** le **1^{er} Mai 2008**.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

5. LES BATEAUX

5.1. Cette course est ouverte exclusivement aux monocoques, séparés en deux classes :

- Les monocoques IMOCA 60 pieds, uniquement comme définis dans les règles de la classe IMOCA 2007,
- Les monocoques de la Class 40, uniquement comme définis dans les règles de la class 40', et tout amendement fait à ces règles avant le **1^{er} Octobre 2007**. Chaque bateau devra posséder un certificat de jauge Class 40' 2008 valide sans questions latentes, à l'arrivée à Plymouth, sous peine de voir l'entrée à Queen Ann's Battery Harbour, et la participation à la course refusées.

5.2. Le nombre de bateaux participant à "**The Artemis Transat**" est limité à 25 pour chaque classe. A sa discrétion, OC Events se réserve le droit de :

- Permettre à des bateaux supplémentaires de participer à cette course (30 maximum)
- Refuser des inscriptions

5.3. Les places au ponton seront attribuées par ordre de paiement des droits d'inscription. A cause des places limitées dans le port, une place d'amarrage ne pourra pas être garantie aux inscriptions tardives.

5.4. Tous les bateaux doivent avoir à bord un moteur, permettant de rejoindre la zone de départ de façon indépendante, et après le passage de la ligne d'arrivée de rejoindre le port.

5.5. Les contrôles de bateaux auront lieu à partir de **12h00 le Lundi 5 Mai 2008** jusqu'à **18h00 le Vendredi 9 Mai 2008**. Tout bateau ne répondant pas aux exigences des contrôles dans les temps ne sera pas autorisé à prendre le départ de cette course. Les bateaux arrivant en avance pourront être contrôlés les 3 et 4 Mai 2008, ils doivent envoyer une demande écrite à OC Events avant le 15 Avril.

5.6. Tous les bateaux seront contrôlés à Plymouth. Après le passage de la ligne d'arrivée, le comité de course pourra vérifier l'équipement du bateau sans préavis de sa propre initiative ou à la demande des organisateurs ou à la demande du Jury International.

5.7. Tout bateau non-conforme aux règles sera pénalisé ou disqualifié à la discrétion du Jury International.

6. IDENTIFICATION

6.1. Numéro de course :

6.1.1. Tous les bateaux devront avoir un numéro de course distinct visible à tout moment sur le pont, la coque et les voiles. Les dimensions sont détaillées dans les règles de Class 40'.

6.1.2. Le numéro de course doit être écrit de chaque côté de la coque. Ce numéro devra être communiqué à OC Events avant le **10 Janvier 2008** sur le bulletin d'inscription. Les problèmes avec les numéros de course seront résolus par la Class 40'.

6.2. Repérage : Tous les bateaux doivent avoir des surfaces de peinture brillante ou fluorescente orange, visibles à tout moment sur le pont et la coque (appendices et sous la ligne de flottaison), ces surfaces sont indiquées dans les règles de classe.

6.3. Nationalité : Tous les bateaux doivent porter les pavillons et les marquages correspondant à la nationalité du skipper comme indiqué au paragraphe 16.3 de l'AdC.

NB : La nationalité du skipper est un élément clef pour la couverture média et OC Events a l'intention d'utiliser les nationalités des concurrents comme angle clef de leur communication et ainsi optimiser la couverture media internationale pour les concurrents et la course.

6.4. OC Events se réserve le droit de refuser un nom considéré de mauvais goût, choquant, injurieux ou en contradiction avec les objectifs de la course, ou en contradiction avec les lois britannique ou américaine.

7. MATERIEL DE SECURITE SUPPLEMENTAIRE

7.1. Les équipements de sécurité suivants sont obligatoires à bord pendant toute la durée de la course.

7.1.1. Une balise Sarsat-Copsas, capable d'émettre sur les deux fréquences 121.5 Mhz et 406 Mhz

7.1.2. Un radar avec alarme

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

- 7.1.3. Les gilets de sauvetage obligatoires doivent être auto-gonflables par système de pression type Hammar ou équivalent, en cours de validité, et conformes à la norme CE. Une lampe flash avec une autonomie minimum de 8 heures doit être attachée à chaque gilet.
- 7.1.4. Un GPS portable à laisser de façon permanente dans le container de survie avec des piles totalement chargées et à n'utiliser qu'en cas de survie.
- 7.1.5. Un portable Iridium accompagné d'au moins une batterie de rechange, à laisser de façon permanente dans le container de survie et à n'utiliser qu'en cas de survie.
- 7.1.6. Un système de téléphone par satellite type Mini M ou Iridium avec antenne extérieure fixe. L'antenne extérieure devra être installée conformément à la notice technique du produit. Toute installation non conforme sera refusée.
- 7.1.7. Une radio VHF 56 canaux de 25 watts minimum.
- 7.1.8. Chaque bateau doit être équipé d'un transpondeur AIS Classe A (de type McMurdo M2 AIS ou équivalent), (recepteur – transmetteur). L'appareil doit être configuré avec toutes les données du bateau. Le transpondeur devra être utilisé aux endroits suivants, ou comme indiqué dans les Instructions de Course :

- o entre la ligne de départ et la longitude de Bishop Rock,
- o et ensuite 20 milles nautiques avant la ligne d'arrivée,

Son utilisation est également recommandée à d'autres moments de la course, lorsque le trafic est plus important.

- 7.1.9. Ce matériel doit être en parfait état de marche et installé de façon sûre pour éviter toute dégradation.

7.2. Système de positionnement : A Plymouth, la semaine avant le départ, OC Events remettra à chaque Class 40' une unité **OCTracker** standard. Un chèque de caution de 1 500€ (séparé des paiements relatif à l'inscription) sera demandé au skipper au moment de son inscription. Le chèque sera rendu une fois que la balise aura été récupérée à l'arrivée à Marblehead. Pour les bateaux qui ne finissent pas la course, le chèque sera rendu une fois que le skipper aura renvoyé la balise, à ses frais, à l'adresse fournie lors de la réception, dans son emballage d'origine pour éviter les dommages (inclus un petit mât d'installation et une boîte en plastique blanche). Si le OC Tracker n'a pas été retourné avant le 1^{er} Juillet 2008, le chèque de caution sera encaissé.

8. LA COURSE

8.1. Les briefings suivants auront lieu avant le départ de la course :

- **Décembre 2007**

Salon Nautique de Paris – Briefing pour responsables de projets, responsable presse et représentants des équipes (Français, tous bienvenus)

- **10 Janvier 2008**

Veille du Salon Nautique de Londres : Annonce officielle de la course, en présence de skippers de l'édition 2008 et célébration du 50ème anniversaire de The Transat avec la présence de skippers des précédentes éditions remontant jusqu'à 1960.

- **10 Janvier 2008**

Briefing pour les équipes (Anglais, tous bienvenus)

- **Fin Février 2008**

Briefing Attachés de presse et Chefs de Projet

- **Avril 2008**

Conférences de presse, Angleterre et France

- **5 Mai 2008, 10h00**

Briefing Chefs de Projet, Plymouth

- **7 Mai 2008, 10h00**

Briefing Attachés de presse/Equipes Media, Plymouth

- **9 Mai 2008, 15h00**

Conférence de presse et photo

8.2. Le briefing officiel de la course aura lieu à **10h00 le Vendredi 9 Mai 2008**. La présence à cette réunion est obligatoire pour tous les skippers. La réunion sera tenue en Anglais et en Français, et sera exclusivement réservée aux skippers.

8.3. La soirée officielle de *"The Artemis Transat"* et présentation des skippers auront lieu à **18h00 le Vendredi 9 Mai 2008. Obligatoire pour tous les skippers.**

8.4. Le départ de *"The Artemis Transat"* sera donné à Plymouth à **14h00 le Dimanche 11 Mai 2008**.

8.5. Parcours

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

8.5.1. Ligne de départ : Soit placée à l'extérieur, près du brise-lame/de la digue de Plymouth soit dans Plymouth Sound si les conditions le permettent.

8.5.2. Le parcours initial tel que décrit dans les Instructions de Course, inclura un tour de Plymouth Sound si les conditions météo le permettent.

- Laisser le phare d'Eddystone à TRIBORD
- Une marque de passage au large de Cap Lizard, à être définie, à laisser à BABORD
- Ligne d'arrivée : Marblehead tel que défini dans les Instructions de Course

8.6. OC Events se réserve le droit de rajouter des marques de passage (waypoints) ou des portes de glaces (lignes que tous les concurrents doivent passer ou laisser au Sud au moins une fois) en fonction des rapports de position des icebergs. Ces waypoints et ces portes seront définis dans les Instructions de Course.

8.7. Le record monocoque actuel pour The Transat est détenu par : Ecover, Mike Golding (UK) 2004 12 jours, 15 heures, 18 minutes

9. PROCEDURE D'INSCRIPTION

9.1. Pré-inscription:

Information: Chaque équipe devra fournir les informations suivantes

- Bulletin d'inscription dûment rempli,
- Un chèque ou un virement bancaire du montant dû,
- Une description du bateau,
- Une liste du numéro et des identifications du bateau en mer,
- Un rapport bref sur le sponsor de l'équipe et les coordonnées,
- Un rapport bref sur l'équipe à terre et les coordonnées,
- Une renonciation à recours envers OC Events,
- Un certificat médical du skipper,
- Photocopie du certificat de stage médical et de survie,

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

- Quand applicable, la licence appropriée de l'autorité nationale du skipper,
- Le chèque de caution pour le matériel *OCTracker*

9.2. Les demandes d'inscription pour les bateaux seront enregistrées en fonction de leurs dates de réception si le bulletin d'inscription est complet et le chèque ou le virement bancaire pour la totalité du droit d'inscription est reçu. Une fois la limite des 25 bateaux atteinte, comme définis dans l'AdC § 5.3, toutes les inscriptions suivantes seront mises sur liste d'attente.

9.3. Le bulletin d'inscription final doit être envoyé avant le **10 janvier 2008** au plus tard, accompagné d'un chèque ou d'une attestation de virement bancaire à :

OC Events Ltd
"The **Artemis Transat**"
Cowes Waterfront
Venture Quays
Castle St
East Cowes
Isle of Wight
PO32 6EZ
Angleterre
Tél: +44 (0) 870 063 0218
Fax: +44 (0) 207 681 2912
Adresse e-mail: info@theartemistransat.com

9.4. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de OC Events Limited.

Paiements en **Euro(€)** Coordonnées bancaires :

Lloyds TSB

Sort Code 30-98-73

Account Number 86258569

BIC: LOYDGB21419

IBAN: GB17LOYD30987386258569

Paiements en **Sterling (£)** Coordonnées bancaires :

Lloyds TSB

Sort Code: 30-98-73

Account Number: 02208948

Swift Code: LOYDGB21419

IBAN: GB 49 LOYD 30 98 73 02 20 89 48

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

L'inscription pourra être payée en deux versements : 50% le 10 Janvier 2008 et le reste le 10 Février 2008.

Si le paiement est effectué en £ merci de contacter accounts@ocgroup.com pour confirmer le taux de change.

Pour ne pas payer la TVA, chaque équipe concernée devra communiquer à OC Events le numéro TVA ainsi que l'adresse de facturation de la société.

9.5. Inscriptions

9.5.1. Les droits d'inscription sont de 5.500 € TVA non inc.

9.6. Le droit d'inscription sera considéré comme reçu si le montant complet encaissé correspond aux montants notés ci-dessus, les frais de banque étant à ajouter à ces montants s'il y a lieu.

9.7. Remboursement:

9.7.1. Si la course est annulée, ces droits d'inscription seront remboursés.

9.7.2. Si après les contrôles de la Direction de Course, le bateau n'est pas accepté, la moitié de son droit d'inscription lui sera remboursé.

9.7.3. En cas d'abandon avant le passage de la ligne de départ, OC Events gardera la totalité du montant du droit d'inscription.

9.8. Les inscriptions tardives (après minuit le **10 Janvier 2008**) seront étudiées par OC Events. Au cas où une telle inscription serait acceptée, les droits d'inscription seront majorés de 25% et cela sera appliqué sans exception (sur la base de coûts supplémentaires dus au matériel qui aura déjà été préparé à ce moment-là et à la complexité de l'amarrage à Plymouth). Un reçu sera envoyé après acceptation de l'inscription.

9.9. Sauf cas désigné dans l'art. 9.10 AdC, chaque bateau et chaque skipper inscrits doivent faire une qualification en solitaire d'un maximum de 1 000 milles nautiques. Un préavis suffisant doit être donné pour que la Direction de Course puisse valider le parcours, la date et l'heure au moins une semaine avant le départ prévu. L'e-mail de la Direction de Course est rc@thetransat.com. Ce parcours de qualification doit être fait à bord du bateau inscrit à la course, dans la même configuration que celle prévue pour "The Artemis Transat" et avec **Imnarsat C** en marche. Le parcours de qualification devra être terminé avant **23h59 le 15 Avril 2008**. Le parcours de qualification ne sera validé que si le bateau porte le nom et le logo de la course sur la grand-voile pendant la qualification et porte également les pavillons de course.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

- 9.10. Le nombre de milles à faire pour la qualification dépendront de l'expérience du skipper et du bateau. La Direction de Course étudiera l'obligation de la qualification au cas par cas en fonction des données suivantes :
- 9.10.1. Si le bateau et le skipper ont terminé ensemble la Route du Rhum 2006, et le bateau n'a pas subi de modifications majeures, le parcours de qualification ne sera pas exigé.
- 9.10.2. Si le bateau et le skipper ont participé et terminé ensemble la Transat Jacques Vabre 2007, et le bateau n'a pas subi de modifications majeures, le parcours de qualification sera de 300 milles en solitaire.
- 9.10.3. Si le bateau et le skipper n'ont participé à aucune des courses citées ci-dessus ou si le bateau a subi des modifications majeures, le parcours de qualification sera de 1 000 milles en solitaire.
- 9.11. Chaque bateau pourra embarquer un cameraman pour le parcours de qualification, après accord préalable écrit de la Direction de Course. Une demande écrite avec le nom et les coordonnées de la société du cameraman devront être envoyés à la Direction de Course pour acceptation au moins 72 heures avant le départ.
- 9.12. La liste finale des bateaux autorisés à se présenter pour les derniers contrôles à Plymouth sera publiée le **27 Avril 2008** au plus tard.
- 9.13. L'inscription à la course devient définitive quand les contrôles des bateaux ont été terminés dans le port de Plymouth la semaine précédent le départ.

10. POSITIONNEMENT ET SUIVI

10.1. Système **OCTracker**

"The Artemis Transat" utilisera le système **OCTracker** standard pour le suivi principal de la progression des Class 40'. Si ce système tombe en panne, un système Inmarsat C sera utilisé en secours.

10.2. Système **INMARSAT C**

10.2.1. Chaque bateau doit être équipé d'un terminal Inmarsat C. Ce terminal devra posséder une interface GPS ou une carte GPS, et être équipé d'un logiciel permettant le polling et le data reporting (transmission des positions longitude et latitude en mode programmable et automatique vers un terminal terrestre). Le terminal doit être en parfait état de fonctionnement et installé de façon à empêcher sa détérioration pendant la Course. Le terminal Inmarsat C doit être allumé à tout moment pendant la course.

10.2.2. Partage des informations: Pendant la course, OC Events fera tout pour transmettre ces informations à tous les bateaux qui utiliseront une adresse e-mail normale (fournie par OC Events), ou par Inmarsat C à charge d'OC Events. A chaque fois que cela sera possible, les données seront transmises en format Maxsea Standard C Detect. Un bateau ne devrait pas être obligé, sous aucune circonstance, à contacter son équipe à terre. La seule exception sera entre la ligne de départ et Bishop Rock et à 20 milles de l'arrivée où OC Events ne sera pas tenu de fournir aux skippers les positions supplémentaires.

10.2.3. Chaque skipper devra donner la permission à OC Events de suivre la progression de son bateau via Inmarsat C pendant le parcours de qualification. Seuls les parcours de qualification suivis seront admis.

10.2.4. Chaque skipper devra donner la permission à OC Events de suivre la progression de son bateau via Inmarsat C et **OCTracker** standard pendant la course elle-même. Tous les efforts seront faits pour aider les concurrents à s'assurer que le système de suivi soit en place tôt, cependant, il est de la responsabilité du skipper de s'assurer que tous les systèmes en place soient suffisamment fiables pour suivre le bateau comme exigé.

10.3. Défaillance : Dans le cas où les systèmes de suivi ne fonctionneraient plus suite à une avarie à bord (problème d'énergie par exemple),

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

chaque bateau devra contacter en priorité le PC Course pour transmettre sa position et ses conditions météo, aux heures de pointage normales de 06h00, 12h00 et 18h00 TU.

10.4. En plus du suivi, chaque bateau devra envoyer toutes les 24 heures un e-mail de cinq lignes (minimum) résumant sa position, sa situation, la météo et les conditions de mer.

10.5. Fréquence et utilisation : OC Events relèvera les positions des bateaux (tous les 15 min a confirmer) et ces informations ne seront utilisées que pour la sécurité et la gestion de la course.

10.6. Publication des Positions: Les positions des bateaux seront publiées sur le site internet de la course au moins toutes les six heures entre 06h00 et 18h00 TU. Un classement sera envoyé aux skippers après le pointage de 04h00 TU, sans position ou distance à l'arrivée, pour permettre une sélection des appels audio du matin aux bateaux pour la distribution aux radios. En dehors de ces horaires, il y aura une période de black-out pendant laquelle aucune position ne sera transmise ni aux équipes, ni aux medias et au public sauf en cas d'urgence et aux alentours du départ et de l'arrivée.

NB : L'objectif est de proposer des informations régulières et passionnantes sur la course pendant la journée (en Europe), tout en laissant aux bateaux la possibilité de faire des choix tactiques précis pendant 50% du temps sans que leurs concurrents ne soient au courant et également de réduire la pression sur les skippers pendant cette période de black-out.

10.7. La Direction de Course doit être informée de toute autre forme de positionnement par satellite ou de reporting utilisé et doit avoir accès 24h/24 à cette information et doit connaître le nom et l'adresse du destinataire qui recueille l'information

11. TEMPS LIMITE

11.1. Le temps limite est de 168 heures (sept jours) après la date et de l'heure du passage de la ligne d'arrivée par le premier bateau Class 40'.

11.2. Tout temps de bonus gratifié par le Jury International sera pris en compte dans l'application de la limite de ces sept jours.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

11.3. Un bateau, qui n'aurait pas rejoint la ligne d'arrivée à Marblehead dans le temps limite, sera classé DNF (Règle 35 ISAF modifiée).

12. CLASSEMENT

12.1. Les bateaux seront classés en ordre de temps réel (pour les bateaux terminant dans le temps limite seulement, incluant la possibilité d'un bonus gratifié par le Jury International).

13. PRIX

13.1. Seuls les bateaux qui terminent "*The Artemis Transat*" dans le temps limite seront pris en considération pour la remise des prix.

13.2. En accord avec l'Association Class 40' et ses représentants, les prix seront repartis de la façon suivante :

13.2.1. Prime de course

Le montant des prix sera proportionnel au nombre de concurrents de la Class 40 présents au départ.

Le montant sera de 1 000€ multipliés par le nombre de Class 40' au départ, et sera réparti entre les 6 premiers.

Par exemple, si 23 bateaux sont au départ, 23.000€ TVA inc. seront répartis entre les 6 premiers.

La répartition entre les 6 premiers se fera de la façon suivante :

- 1er: 40 %
- 2nd: 20 %
- 3ème: 15 %
- 4ème: 11.5 %
- 5ème: 8 %
- 6ème: 5.5 %

Il y aura également des prix supplémentaires décernés, dont le temps le plus rapide au phare d'Eddystone.

13.2.2. Paiements à la classe

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

13.2.2.1. Si 15 à 20 Class 40' sont présents au départ, OC Events paiera 15 000€ TVA inc. à l'Association Class 40'.

13.2.2.2. Si plus de 20 Class 40' sont présents au départ, OC Events paiera 25 000€ TVA inc. à l'Association Class 40'.

13.3. La présence à la réception officielle "**The Artemis Transat**" avant le départ ainsi qu'à la cérémonie de remise des prix est obligatoire pour tous les skippers. Tout skipper qui ne se présenterait pas à la cérémonie perdra la totalité de son prix (le prix ne sera pas décerné du tout, quelque soit le litige en cours) et peut autrement être pénalisée par le Jury International.

13.4. La remise des prix aura lieu cinq jours après l'arrivée du premier Class 40, pendant la journée ou la soirée de la journée qui suivra les 168 heures de l'arrivée du premier bateau, ou avant si possible (si tous les bateaux finissent avant). Merci de prendre note que dûs aux contraintes de temps, la remise des prix officielle pourra avoir lieu avant l'arrivée de toute la flotte.

13.5. Une deuxième remise des prix pourrait avoir lieu à Londres, après l'événement, en Juin. Un tel événement pourrait inclure des prix supplémentaires aux skippers présents.

14. OBLIGATIONS DE DEPART ET D'ARRIVEE

14.1. Les bateaux seront à la disposition de la Direction de Course à partir de **20h00 le Dimanche 4 Mai 2008**, l'inscription pourra être refusée le cas échéant. Les skippers devront s'assurer que leurs bateaux sont amarrés à **QAB's Harbour** (voir Annexe 3).

14.2. OC Events se réserve le droit de réviser la clause 14 au cas par cas, si une raison valable au retard était donnée et une pénalité financière de pas moins de 100€ par heure d'absence devra être réglée. Cette pénalité sera strictement appliquée.

14.3. Les skippers doivent informer OC Events de leur arrivée à Plymouth au moins 24 heures avant, et reconfirmer à environ 2 heures du brise-lame/de la digue de Plymouth par e-mail à rc@thetransat.com. L'arrivée des bateaux à Plymouth sera utilisée pour faire de la banque image si les conditions le permettent. Par conséquent, le skipper devra être à bord, et les pavillons de course et les marquages, spécifiés dans le § 16 de l'AdC, devront être en place dans le gréement et la grand-voile. De plus,

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

les radios VHF devront être branchées sur le canal 16, l'Inmarsat C devra être allumées pendant le convoiage vers Plymouth.

- 14.4. Les bateaux arrivant avant **12h00** le **Samedi 3 Mai 2008** pourront s'organiser directement avec QAB's Harbour, Mountbatten ou les autorités portuaires pour leur amarrage. OC Events ne peut pas être responsable de l'organisation et de la prise en charge des frais pour les bateaux arrivant plus tôt.
- 14.5. Cependant, si les conditions météo ne permettent pas (et uniquement pour cette raison) aux équipes de convoier leur bateau pour arriver samedi 3 ou dimanche 4 mai à Plymouth, une autorisation spéciale pourra être accordée pour arriver le jeudi 1er ou le vendredi 2 Mai.
- 14.6. A partir de **11h00** le **Vendredi 9 Mai 2008**, aucun bateau ne pourra quitter le port sans autorisation écrite de la part de la Direction de Course. Cette autorisation ne pourra être accordée qu'exceptionnellement.
- 14.7. Tous les skippers doivent être présents à Plymouth à partir de **12h00** le **Mercredi 7 Mai 2008** et jusqu'au départ. De plus, les skippers devront fournir à OC Events les coordonnées d'au moins un représentant compétent avant **20h00** le **Dimanche 4 Mai 2008**. L'un de ces représentants devra être présent à Plymouth et à la disposition d'OC Events à tout moment à partir de l'arrivée du bateau jusqu'à ce qu'OC Events soient satisfait de l'espace libéré sur les pontons et dans les zones techniques après le départ du bateau.
- 14.8.** Chaque skipper devra être présent à la réception officielle "*The Artemis Transat*", actuellement prévue à **18h00** le **Vendredi 9 Mai 2008**.
- 14.9.** Chaque skipper devra remplir et enregistrer son formulaire de départ auprès d'OC Events (daté et signé) à **18h00** au plus tard le **8 Mai 2008**. Le formulaire de départ sera joint comme annexe des Instructions de Course.
- 14.10.** Chaque skipper ayant fini dans le temps limite devra être présent à la remise des prix officielle de "*The Artemis Transat*".
- 14.11.** Tout en respectant l'art. 13.3 ci-dessus, chaque bateau et le skipper auront l'obligation de rester à Marblehead au moins 48 heures après avoir terminé la course.
- 14.12.** Champagne Mumm est le champagne officiel de "*The Artemis Transat*". Chaque skipper recevra une bouteille de Champagne Mumm à

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

son arrivée pour une utilisation lors de la prise des photos officielles de l'arrivée et des vidéos.

14.12.1. Champagne Mumm aura le droit d'utiliser tout matériel (photo, film...) produit pendant cette courte « cérémonie d'arrivée ».

14.12.2. Chaque skipper qui a un contrat pré-existant avec un fournisseur de champagne autre doit fournir une photocopie de cet accord (masquant toute information commerciale sensible), avec ses documents d'inscription avant le 10 Janvier 2008. Uniquement dans ce cas-là, OC Events autorisera une deuxième séance photo à sa discrétion sur le ponton à l'arrivée, APRES la présentation officielle avec Champagne Mumm. Les équipes ne pourront diffuser de telles photos que 24 heures après l'arrivée de leur bateau.

15. MEDIA

15.1 Les détails du plan media seront communiqués séparément, mais le principe d'OC Events sera de fournir un accès non exclusif à tous les medias, et de n'accepter aucun droit exclusif avant, pendant et après la course.

15.2 Tout accord exclusif avec des télévisions en rapport avec la période de la course par des skippers individuels doit être acceptée par écrit par OC Events avant le début de la course. L'objectif d'OC Events n'est pas de bloquer un tel arrangement, mais de gérer correctement la communication avec les chaînes TV avec lesquelles OC Events est en contact.

15.3 Dans les deux heures suivant la fin de la course par chaque participant, OC Events devra avoir accès à toutes les vidéos du bord filmées pendant la course. Ce contenu sera utilisé uniquement dans le respect de la communication et de la promotion de "The Artemis Transat". Le skipper ou ses représentants peuvent choisir de ne pas autoriser l'utilisation de toutes les images si, et seulement pour cette raison, elles empiètent sur sa vie personnelle ou ne correspondent pas à une utilisation télévisuelle (et non pas parce qu'il souhaite les utiliser en exclusivité pour un autre programme ou film).

15.4 Un DVD officiel de la course pourra être produit pour être diffusé et/ou vendu dans tous les pays du monde et dans tout type de format. Les skippers seront payés 150€ par minute pour les droits illimités de ce

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

qu'ils ont filmé à bord pendant la course et qui sera utilisé dans ce film, peu importe la forme sous laquelle les images auront été fournies. Le film officiel, s'il est produit, présentera l'histoire de la course et ne sera pas concentré sur un seul bateau (au cas où une histoire particulière semblerait suggérer cela en option).

- 15.5 Les skippers accepteront l'installation de matériel par OC Events tel une transmission HF, une transmission micro-waves, une webcam et d'autres outils de communication, fournis aux frais d'OC Events. Le détail de ces installations sera fourni ultérieurement.
- 15.6 OC Events essaiera de contacter chaque bateau au moins une fois tous les deux jours pour une vacation radio. Cette interview sera enregistrée et distribuée aux équipes et aux medias par OC Events.
- 15.7 Les images du bord prises pendant la course resteront la propriété du skipper mais devront être libres de droits et gratuites pour une utilisation sans restriction par OC Events pour la promotion de l'événement.
- 15.8 Les graphiques du suivi de la course et les images en 3D pour la télévision et le net inclueront le nom officiel des bateaux uniquement et ne seront pas modifiables après le 15 Février 2008.
- 15.9 Le contenu publié pour les sites internet des équipes est disponible à tous les participants, en accord avec l'annexe 5.

16 PAVILLONS / MARQUAGES ETC

- 16.1 Tout le matériel pour le marquage sera fourni et devra être en place pour le parcours de qualification et pendant toute la période entre l'arrivée à Plymouth et le départ du bateau de Marblehead, après la course, selon des conditions détaillées ci-dessous.
- 16.2 Logo de la course : Tous les bateaux inscrits porteront le nom et le logo de la course dans leur grand-voile. Si un bateau ne respecte pas cette règle, son skipper recevra une pénalité financière déterminée par le Jury. Ce logo de course devra être positionné juste au-dessus du premier ris, à un tiers de la hauteur du pont au haut du mât. Les demandes de modification de cet emplacement doivent être approuvées par écrit par OC Events avant l'acceptation de l'inscription avant le 10 Janvier 2008. Le non-respect de cette règle dans sa totalité aura pour conséquence le refus de l'inscription à la course, des pénalités du Jury International ou des pénalités financières.
- 16.3 Les autocollants du logo de course dans la grand-voile et les pavillons de course seront disponibles à Cowes ou à Lorient et seront fournis par OC Events. Il est de la responsabilité du skipper de s'assurer qu'ils sont placés correctement du parcours de qualification jusqu'à la fin de la course.
- 16.4 Une paire d'autocollants du logo de la course pour la grand-voile seront fournis à chaque bateau gratuitement, et les autocollants de remplacement seront facturés à prix coûtant aux équipes, prix de transport inclus. En plus d'être collés, les autocollants devront être cousus sur le bord.
- 16.5 Le logo de la course pourra être peint tant qu'il reste conforme aux couleurs pantone et au dessin du logo fourni par OC Events. OC Events se réserve le droit de refuser un travail de peinture incorrect et d'insister pour qu'un autocollant soit placé par dessus si tel était le cas.
- 16.6 Une version négative du logo sera disponible pour les voiles foncées (voir Annexe 7). C'est OC Events qui décidera quelle version doit être utilisée.
- 16.7 Cagnards : OC Events se réserve le droit de les fournir. S'ils sont fournis, ils devront inclure le nom du skipper et le drapeau de sa nationalité, le logo de la Class 40' et les logos de la course. S'ils sont fournis, les cagnards seront mis en place en même temps que les pavillons de course comme selon le § 16.9.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

16.8 Au port, chaque bateau portera le drapeau national de la nationalité du skipper sur les haubans de chaque côté du bateau à côté des pavillons de course. Les drapeaux nationaux seront fournis par OC Events.

16.9 Pavillons de course: Deux pavillons de course officiels, un de chaque côté du bateau (asymétriques pour que les pavillons soient correctement visibles de l'extérieur du bateau) seront fournis aux concurrents pour qu'ils soient en place pour le parcours de qualification et la création de la banque images. Ces pavillons doivent être hissés :

- pour l'arrivée à Plymouth,
- pendant le séjour à Plymouth,
- pour le départ et jusqu'à la longitude de Bishop Rock après le départ,
- et à partir de 20 mn avant la ligne d'arrivée jusqu'à la remise des prix.

Si cette règle n'était pas respectée, la Direction de Course considérera que le bateau a abandonné la course.

Les pavillons devront être hissés, sur chacun des haubans principaux de chaque côté du bateau, ou aussi près que possible s'il n'y a pas de hauban principal. Dans tous les cas, ils doivent être clairement visibles et lisibles en navigation.

16.10 Pavillons au port :

16.10.1 Au port, les drapeaux (de toutes tailles) peuvent être hissés sur l'étai avec le nom du bateau, le logo ou la marque déposée. OC Events se réserve le droit de refuser un slogan considéré de mauvais goût, choquant, insultant ou en désaccord avec l'objectif de la course.

16.10.2 En plus de ces drapeaux, les skippers doivent hisser plusieurs pavillons (maximum six) fournis par OC Events dans leur gréement avant, sur une seule drisse. Ces derniers doivent être hissés dans le port de Plymouth à partir de **09h00 le Lundi 5 Mai 2008** jusqu'au départ du ponton à Plymouth pour prendre le départ, et de nouveau après le passage de la ligne d'arrivée à Marblehead jusqu'à la fin de la remise des prix.

16.11 Dans l'éventualité où un concurrent aurait un sponsor titre (nom donné au bateau) en conflit direct avec **Artemis**, le bateau sera tenu de porter ce marquage obligatoire comme défini ci-dessus, sauf si, à la seule discrétion d'OC Events, le marquage de la grand-voile peut être réduit ou modifié de quelque manière que ce soit.

NB : OC Events n'est sous aucune obligation d'offrir ce compromis, mais comprend qu'un équilibre raisonnable sera nécessaire dans cette situation. OC

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Events n'a pas l'intention de refuser l'inscription d'un bateau à cause d'un conflit entre sponsors.

16.12 Toute infraction, sans aucune raison justifiée, aux règles de marquage de ce paragraphe, aura pour conséquence soit une pénalité soit une disqualification.

17. RESPONSABILITÉ DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE, DE SES PARTENAIRES ET DES PARTICIPANTS

17.1 La voile est une activité potentiellement dangereuse et qui présente des risques. De ce fait, toute personne qui a l'intention de participer à une course, que ce soit en tant que participant ou d'une autre manière, le fait à ses propres risques sachant qu'elle pourrait subir un sinistre ou des dommages corporels du fait de sa participation. Les concurrents et les tiers reconnaissent de ce fait qu'il est raisonnable que les organisateurs de la course soient affranchis dans la mesure autorisée par la loi, de toute responsabilité qu'ils pourraient assumer et que ceux impliqués de quelque façon que ce soit dans l'organisation de la Course devraient être indemnisés par le concurrent ou le tiers pour toutes réclamations présentées par ces derniers pour tous dommages corporels ou sinistre subis.

17.2 Chaque concurrent participe à la course à ses propres risques et accepte d'engager toute sa responsabilité lorsqu'il décide d'y participer. Chaque concurrent est exclusivement responsable de décider de participer ou non à la Course, compte tenu de ses compétences, du bateau et de son équipement, des conditions météorologiques prévues ou rencontrées pendant la course, de sa condition physique, de son état général de santé, etc. Tout conseil ou information susceptibles d'être fournis par l'Organisateur de la Course, de son personnel, de la Direction de Course, du Comité de Course ou du Jury International, tels que les prévisions météorologiques ou découlant de vérifications du bateau ne sont communiqués qu'à titre informatif et chaque concurrent a la responsabilité exclusive de vérifier les éventuelles conditions météorologiques. Ni OC Events, ni les personnes qui y sont associées n'acceptent une responsabilité quelconque pour tout conseil ou information qu'ils pourraient fournir.

17.3 Chaque concurrent est tenu (ou toute personne associée à ce dernier) de souscrire une police d'assurance adéquate et convenable, qu'elle concerne les dommages corporels, les sinistres ou autre et il s'engage à déclarer l'assurance, les exclusions et indemnités à tout tiers concerné ou qu'il souhaite impliquer d'une manière quelle qu'elle soit dans la Course ou tous les événements connexes.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

17.4 Sous réserve des dispositions des cas de force majeure contenues dans le paragraphe 17.8 ci-dessous, les obligations d'OC Events sont limitées à la conformité aux obligations contractuelles expresses. De ce fait, OC Events n'encourra aucune responsabilité pour toute violation de toute disposition contractuelle implicite du droit commun, d'une loi ou autre ou pour négligence et ne sera pas responsable des sinistres ou dommages corporels (quelle que soit la manière dont ils ont été causés et dont ils se produisent), violation des devoirs professionnels, fausse déclaration ou autres.

17.5 OC Events ne sera pas responsable des dommages indirects ou immatériels effectifs ou allégués, quelle que soit la manière dont ils surviennent, subis par toute personne, que ce soit un concurrent, propriétaire ou sponsor ou autre et cette exclusion de responsabilité ne sera pas limitée à la perte de bénéfices, d'opportunité, d'exploitation, de publicité, de réputation (ou une opportunité d'accroître sa renommée) ou en rapport avec toute sorte de perte d'ordre économique.

17.6 Les concurrents et autres personnes concernées par la course seront censés avoir pris connaissance des exclusions et indemnités et aucun concurrent, propriétaire du bateau (si différent), et les sponsors de l'équipe ne seront autorisés à prendre le départ à moins qu'il n'ait signé et envoyé à OC Events un formulaire de déclaration au plus tard **le Vendredi 9 Mai 2008 à 18h00** qui lui sera fourni par l'Organisateur de la Course et qui déclare que :

- Le skipper a lu et compris les dispositions de cet Avis de Course et de tous les autres documents officiels y compris les risques et dangers associés à cet événement et qu'il a tenu compte de la vie du concurrent et d'autres exigences en matière d'assurance à la lumière des obligations de ce skipper (que ce soit vis-à-vis des personnes à charge ou autre) et que le skipper devra maintenir en vigueur le plein effet d'une couverture d'assurance accident pour la durée de la Course.
- Le skipper a et devra maintenir en vigueur pendant un mois après la fin de la Course (ou son abandon de cette dernière) une assurance adéquate et appropriée y compris une assurance de responsabilité civile d'un montant au moins égal à 3 millions d'euros ou 2 millions GBP, quel que soit le montant moindre.
- Le skipper, le propriétaire du Bateau (si différent) et les sponsors du participant reconnaissent qu'il est raisonnable que tous ceux impliqués dans OC Events ou dans l'organisation de la course soient affranchis dans la mesure autorisée par la loi, de toute responsabilité concernant la course et soient indemnisés par le concurrent individuel, propriétaire et les sponsors pour les réclamations présentées par l'un d'entre eux à l'encontre de quiconque impliqué dans OC Events.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

17.7 Il ne sera pas demandé à l'Organisateur de la Course de monter une opération de sauvetage, que ce soit à partir du rivage ou de la mer et il est rappelé aux concurrents qu'ils sont tenus de porter, dans la mesure de leurs moyens, toute l'assistance possible à tout autre bateau ou personne en danger s'ils en ont la possibilité.

17.8 OC Events ne sera aucunement tenu pour responsable envers un participant à la course ou autre pour toute perte, dommage ou dépense réelle ou supposée résultante d'une force majeure, y compris (liste non exhaustive) toute catastrophe naturelle, guerre, intervention militaire, attentat, accident, panne de matériel, émeute, temps anormalement inclément, tremblement de terre, raz-de-marée, incendie, inondation, ouragan, tornade, sécheresse, explosion, coup de foudre, grève patronale ou conflit social, ainsi que tout oubli ou refus de permis de la part du gouvernement, des instances nationales ou internationales de voile, des administrations des Ponts et Chaussées, des télécommunications ou retard dans la fourniture, fabrication, production ou livraison de la part de tiers, d'information, de biens ou de services.

18.DIVERS

18.1 La course (comprenant le présent Avis de Course et les Instructions de Course) sera régie en accord avec la loi anglaise, les participants et les personnes impliquées dans la course acceptent de se soumettre à la juridiction des tribunaux anglais.

18.2 Nonobstant les liens existant entre le propriétaire du ou des bateau(x), le sponsor et le skipper, seul le Skipper officiellement inscrit sur la fiche d'inscription et son ou ses représentants nommés seront considérés comme le(s) interlocuteur(s) officiel(s) des relations avec OC Events (cf § 13.6 de l'AdC)

18.3 Les dispositions de la Loi de 1999 sur les contrats (Droits des Tiers) ne doivent pas s'appliquer et ne s'appliqueront pas.

18.4 OC Events se réserve le droit de modifier à sa seule discrétion, le présent Avis de Course et un concurrent souhaitant avoir une interprétation doit le faire avant que la course n'ait commencé. Dans le cas où les organisateurs jugeraient nécessaire de publier une interprétation, cette interprétation sera valable pour et diffusée à tous les concurrents. La non demande de clarification de la part d'un

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

concurrent avant le début de la course pourra être un obstacle en cas de réclamation ou de demande de réparation.

18.5 Les horaires indiqués dans ce document ne sont donnés qu'à titre informatif et pourront être modifiés.

18.6 Ni l'Organisateur de la Course de la course ni d'autres personnes impliquées dans la direction ou l'organisation de cette dernière n'acceptent une responsabilité quelconque si le participant se fie à cet Avis de Course, tant qu'OC Events n'aura pas accepté sa candidature.

Annexe 0 : Dates Clefs

	Décembre 2007	<ul style="list-style-type: none"> • Salon Nautique de Paris – Briefing course France
	10 Janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Annonce officielle et 50^{ème} anniversaire au Salon Nautique de Londres
	10 Janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Salon Nautique de Londres – Briefing course UK
23h59	10 Janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite des inscriptions
	Fin Février 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing Attachés de presse et Chefs de Projet
	Avril 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing Equipes media et Attachés de presse • Conférences de presse Angleterre et France
23h59	Mardi 15 Avril 2008	Dernière date pour le parcours de qualification
	Vendredi 27 Avril 2008	OC Events publie la liste finale des bateaux
18h00	Jeudi 1 ^{er} Mai 2008	QAB's harbour prêt à recevoir les Class 40
20h00	Dimanche 4 Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les bateaux arrivés à Plymouth

**"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...**

10h00	Lundi 5 Mai 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Début des contrôles des bateaux • Tous les pavillons hissés • Coordonnées du représentant compétent fournies à OC Events • Briefing des Chefs de Projet, Plymouth • OCTracker disponible
10h00 12h00	Mercredi 7 Mai 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing Media/Attachés de presse, Plymouth • Skippers disponibles sur place
10h00 11h00 15h00	Vendredi 9 Mai 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Briefing de course officiel • Aucun bateau autorisé à quitter le port à partir de maintenant • Conférence de presse et photo des skippers
18h00	Vendredi 9 Mai 2008	<ul style="list-style-type: none"> • Fin des contrôles des bateaux • Documents et Visas disponibles à Plymouth • Les skippers enregistrent leur déclaration de départ • Déclaration sur le routage météo signée • Réception officielle
14h00	Dimanche 11 Mai 2008	Départ de <i>"The Artemis Transat"</i>

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Annexe 1: Horaires des Marées GMT (+ 1)

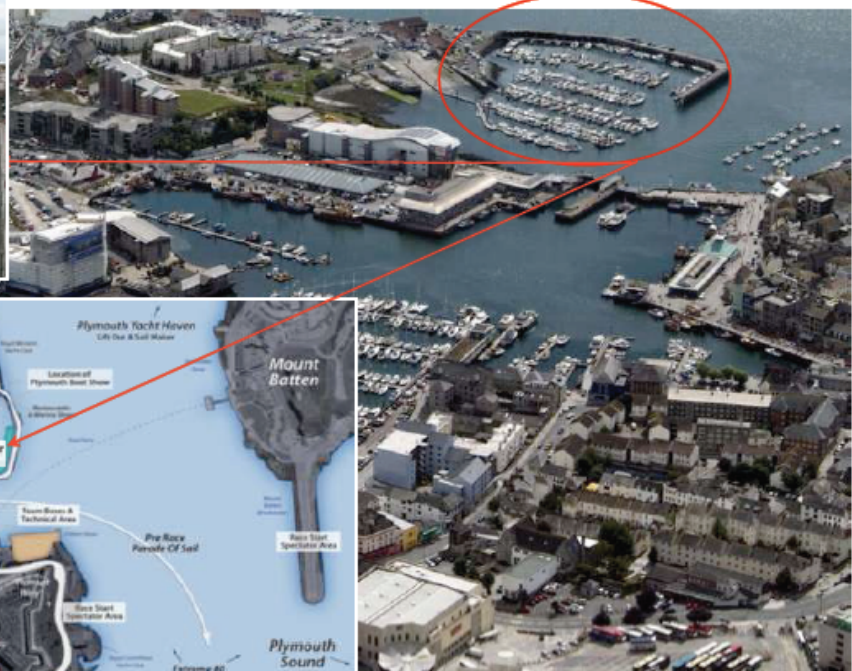
Plymouth (Devonport) - May 2008					
GMT (+1:00)					
01	02:33 4.5m 09:03 1.9m Thu 15:20 4.4m 21:27 2.0m	02	03:39 4.8m 10:03 1.6m Fri 16:17 4.8m 22:25 1.5m	03	04:35 5.1m 10:54 1.2m Sat 17:06 5.1m 23:15 1.1m
		04	05:25 5.3m 11:41 0.8m Sun 17:53 5.4m	05	00:03 0.7m 06:14 5.5m Mon 12:27 0.5m ● 18:39 5.6m
				06	00:49 0.5m 07:00 5.6m Tue 13:11 0.4m 19:22 5.7m
07	01:34 0.4m 07:45 5.5m Wed 13:54 0.5m 20:05 5.7m	08	02:20 0.5m 08:30 5.4m Thu 14:39 0.7m 20:50 5.5m	09	03:07 0.7m 09:17 5.2m Fri 15:26 1.0m 21:37 5.3m
		10	03:58 1.1m 10:08 4.9m Sat 16:17 1.4m 22:28 5.1m	11	04:53 1.5m 11:05 4.6m Sun 17:14 1.8m 23:29 4.8m
				12	05:58 1.8m 12:13 4.4m Mon 18:21 2.1m ●

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Annexe 3: QAB's Harbour



PLYMOUTH
Venue



**"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...**

Annexe 4: Bulletin d'Inscription – Class 40' (1^{ère} partie)

Coordonnées Skipper :

SKIPPER

Nom :

Adresse :

Date de Naissance :

Nationalité :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail:

Site Internet :

Attaché(e) de Presse :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail:

Responsable à contacter à terre avant le départ (Chef de Projet)

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail:

Responsable à contacter à terre pendant la course

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail :

Sponsor / Contact

Nom :

Adresse :

Téléphone:

Adresse e-mail :

Site Internet :

BATEAU

Nom du bateau :

Numéro de Voile :

Architecte :

Longueur Hors Tout :

Largeur :

Matériau de la coque :

Couleur de la coque :

Couleur du pont :

Couleur du mât :

Année et Lieu de Construction :

Déplacement :

Puissance du Moteur :

Grément : (Classique, aile,outriggers) :

Couleur du roof :

Couleur de la carène :

VOILES

Surface de voile au portant :

Surface de voile au près :

RADEAUX DE SURVIE

Radeau de survie 1

Type :

Numéro :

Date de Validité :

Radeau de survie 2

Type :

Numéro :

Date de Validité :

**"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...**

Bulletin d'Inscription – Class 40' (2^{ème} partie)

Radio VHF
Balise Sarsat
Inmarsat C
Inmarsat B ou F
Inmarsat M
Iridium(s)

Joindre au formulaire avant le 31 Janvier 2008 :

- 1 photo du bateau sous voile (par email: entries@thetransat.com)
- 1 photo du skipper et le logo du sponsor en format jpeg (par email: entries@thetransat.com)
- Certificat d'assurance
- CV Nautique du skipper et historique du bateau
- 1 chèque pour le droit d'inscription (ou une attestation de virement bancaire)
- 1 chèque de caution de 1 500 Euros pour les systèmes OCTracker
- 1 dossier de presse

Merci de répondre à la question suivante : « Pourquoi souhaitez-vous participer à "The Artemis Transat" » ?

Je confirme que je souhaite participer à un événement nautique promotionnel et media d'avant-course le Jeudi 8 Mai à Plymouth Sound.

Je confirme que je souhaite participer à une course prologue de la Bretagne vers Plymouth, le week-end précédent le départ de "The Artemis Transat"

Pour mon propre compte et celui du Propriétaire (si différent), des sponsors et d'autres tiers concernés par ma candidature, nous acceptons les conditions de l'Avis de Course et je confirme par la présente mon désir de participer à "The Artemis Transat" 2008.
Signature du Skipper Date.....

Formulaire complet à renvoyer à :
OC Events
Cowes Waterfront – Venture Quays, Castle Street,
East Cowes, Isle of Wight, PO31 7PG, Angleterre
Tél: +44 (0) 870 063 0218 /Fax: +44 (0) 207 681 2912
Adresse e-mail: entries@thetransat.com

La date limite pour premier versement (50%) de l'inscription est 23h59 le 10 janvier 2008.

Annexe 5: Accord sur le Package du Contenu Publié

"The Artemis Transat" » : Site Internet

Concept: The Artemis Transat souhaite optimiser la disponibilité du contenu provenant de la course pour que les sites internet des équipes officielles, et les sites internet des medias puissent diffuser ce contenu comme s'il appartenait à leurs propres sites pour augmenter le trafic sur ces sites. Pour plus d'informations, bien sûr, l'utilisateur ira éventuellement sur le site officiel, mais le but est un réel partenariat avec les autres sites, plutôt que d'essayer de protéger tout le contenu en ne le diffusant qu'exclusivement sur le site officiel. En échange de ces faisceaux dynamiques (cela est très facile à mettre en place et la mise à jour est automatique avec le serveur même de la course), les partenaires syndiqués afficheront un petit logo de la course et un lien vers le site général.

Faisceaux: RSS / XML en Version 1.0 Standard.

Utiliser les Faisceaux:

Public:

Pourquoi le RSS? Les raisons pour lesquelles utiliser les RSS

RSS résoud un problème pour les utilisateurs réguliers d'internet. Cela permet de facilement rester informé en récupérant le dernier contenu des sites qui vous intéressent. Vous gagnez du temps en n'ayant pas besoin de vous rendre sur le site à chaque fois.

Lecteurs de faisceaux RSS et Aggrégateurs des Dernières Nouvelles

Les logiciels Lecteurs de faisceaux (« Feed Reader ») ou Aggrégateurs des Dernières Nouvelles (« ou News Aggregator ») vous permettent de sélectionner les faisceaux RSS de différents sites et de les afficher pour vous, prêts à être utilisés.

Une variété de lecteurs RSS sont disponibles pour différents supports. Les plus populaires sont Amphetadesk (Windows, Linux, Mac), FeedReader (Windows), et NewsGator (Windows – intégré avec Outlook). Il y a également un certain nombre de lecteurs domiciliés sur internet. Mon Yahoo, Bloglines, et le lecteur Google sont des lecteurs populaires domiciliés sur internet.

**"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...**

Une fois que vous avez votre lecteur de faisceaux, il n'y a plus qu'à ajouter le faisceau RSS "**The Artemis Transat**" » à la liste des faisceaux que votre lecteur vérifie.

Une liste complète des faisceaux peut être trouvée sur www.thetransat.org/rss

Media:

D'autres sites peuvent utiliser les faisceaux RSS / XML pour afficher automatiquement les dernières nouvelles de "**The Artemis Transat**" » et l'information sur leur sites internet. Les faisceaux se mettront à jour automatiquement, et votre site affichera toujours les dernières informations. Là où les faisceaux publiés seront utilisés, il sera nécessaire d'avoir un logo de la course et un lien sur la page internet.

[NB: Les faisceaux inclueront la possibilité de choisir la langue pour filtrer les informations dans votre lecteur de nouvelles.]

DERNIERES NOUVELLES:

Alerte Media

Dernières Nouvelles

Articles

Informations Equipes (avec un filtre par équipe)

DONNEES:

Dernier Classement

Tous les classements

Positions (mises à jour toutes les 6 heures de 06h00 à 18h00TU)

MULTIMEDIA

Video: Podcast (Video quotidienne)

Video: Podcast (Animations seulement)

Video: Flashplayer

Audio: Podcast/MP3

Multimedia: Tous les sons et toutes les videos

IMAGES:

Images: Photocast

Video / Audio / et faisceaux Image peuvent être utilisés pour afficher des liens vers le dernier contenu, avec onglet.

Obligation de les faxer à OC Events sur le +44 207 681 2759

Par la présente, nous acceptons qu'en échange de l'utilisation du contenu publié de "**The Artemis Transat**" » listé ci-dessus, nous respecterons les règles

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE

De Plymouth à Marblehead

Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

déterminées par "The **Artemis Transat**" » et respecterons l'insertion du logo officiel de la course et des liens, et partagerons les statistiques des visites sur le site pendant et après la course.

Nom

Titre

Société

Adresse URL principale du site

Signature et date.....

--

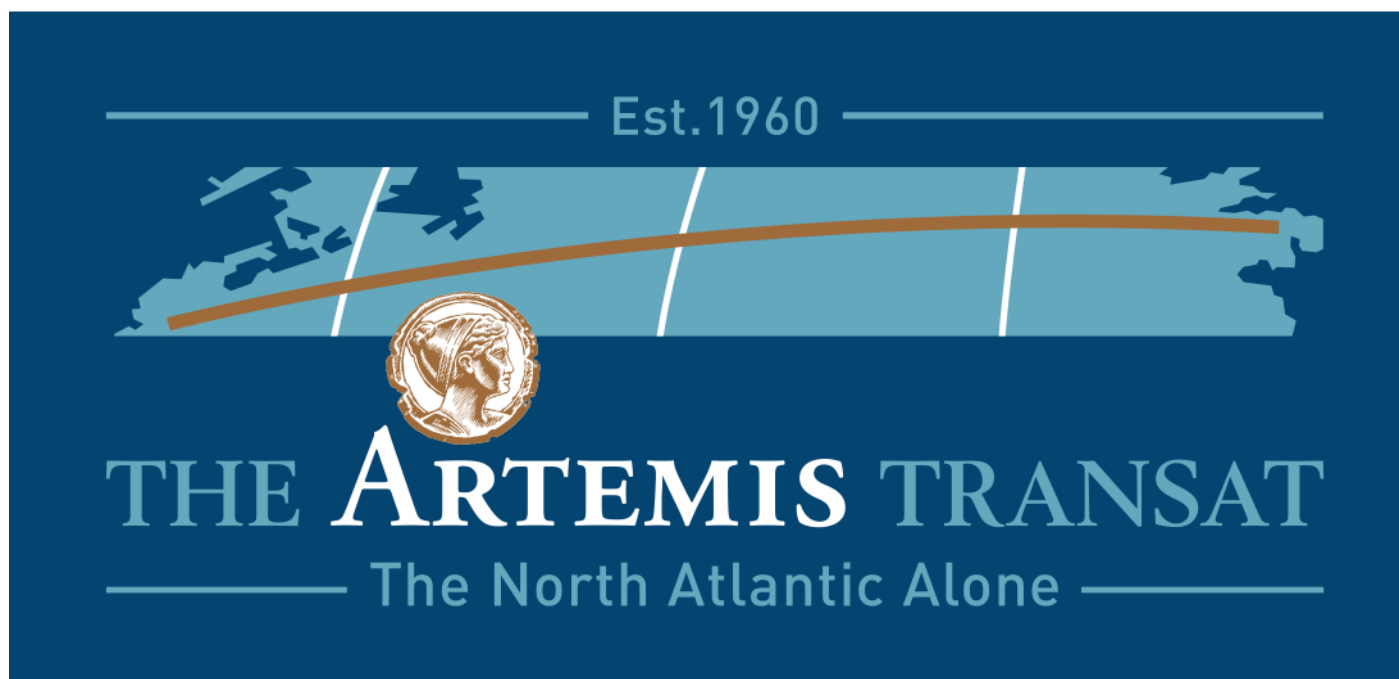
Après avoir accepté cette demande de syndication, nous vous fournirons les liens et logos appropriés. Pour de plus amples informations, merci de contacter josie.robinson@ocgroup.com

Les droits de publication peuvent être retirés à tout moment si OC Events considère que l'utilisation faite des logos et du matériel est incorrecte.

"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Appendix 6: Race logos

"The Artemis Transat" logo officiel.



"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Logo sur grand voile

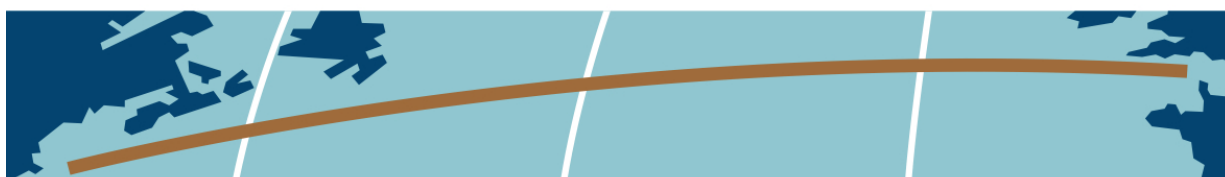


"The Artemis Transat" 2008 – TRANSATLANTIQUE EN SOLITAIRE
De Plymouth à Marblehead
Un Homme, Un Bateau, L'Océan...

Version negative du logo pour voile foncee



ARTEMIS



THE TRANSAT